

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** WOLSIT T-33

**Type(s) de produit:** TP08 - Produits de protection du bois

**Numéro de l'autorisation:** FR-2020-0010

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0014487-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Wolsit T-33
-------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Wolman Wood and Fire Protection GmbH
	Adresse	Dr.-Wolman-Strasse 31-33 76547 Sinzheim Allemagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2020-0010	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0014487-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	20/02/2020	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	03/02/2030	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Wolman Wood and Fire Protection GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Dr. Wolman Strasse 31-33 76547 Sinzheim Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Dr. Wolman Strasse 31-33 76547 Sinzheim Allemagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
<b>Nom du fabricant</b>	R2 Group A/S (Acting for Tagros Chemicals India Limited – Inde)
<b>Adresse du fabricant</b>	Odinsvej 23 8722 Hedensted Danemark
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Tagros Chemicals India Limited, A4/1&2, SIPCOT Industrial Complex, Kudikadu - Cuddalore, Tamil Nadu Inde
<b>Substance active</b>	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
<b>Nom du fabricant</b>	LANXESS Deutschland GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bilag Industries Limited, 306/3, II Phase, GIDC 396195 Vapi Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	33,33

### 2.2. Type de formulation

Autre liquide (AL) / Emulsion prête à l'emploi (RTU)

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Nocif en cas d'ingestion.  
Peut provoquer une allergie cutanée.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence

Éviter de respirer les .

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

EN CAS D'INGESTION:Appeler en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à .

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Rincer la bouche.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Application en mélange avec la colle des unités d'encollage

##### Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif des matériaux à base de bois (par exemple, le contreplaqué, les panneaux de fibre, l'OSB, les panneaux de stratifiés, les panneaux de particules) utilisé en situation de classe d'usage 1 contre les termites

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Reticulitermes spp.  
Nom commun: Termites  
Stade de développement: Nymphes|Insectes

Nom scientifique: Reticulitermes spp.  
Nom commun: Termites  
Stade de développement: Ouvrières

Nom scientifique: Reticulitermes spp.  
Nom commun: Termites  
Stade de développement: Soldats

<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Traitement préventif des matériaux à base de bois en situation de classe d'usage 1
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Application en mélange dans la colle Description détaillée: Application en mélange dans la colle. Le produit est ajouté à la colle qui est ensuite pulvérisée sur les particules de bois (particules, OSB, panneau de fibres) ou appliquée sur le placage au rouleau (contreplaqué, panneaux de stratifiés)
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 0,65-2 kg de produit/m <sup>3</sup> de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 0,65-2 kg de produit/m <sup>3</sup> de bois. Une application lors de la fabrication des matériaux à base de bois.  Pour un matériau à base de bois séché d'une densité de 650 kg/m <sup>3</sup> , cela correspondrait à une dose d'application de 0,1 à 0,3 % m/m de perméthrine.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Fût en PEHD (polyéthylène haute densité) de 30 L Cuves en PEHD de 640 L et 1000 L

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### **5. Conditions générales d'utilisation**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Les panneaux de bois doivent toujours être utilisés en situation de classe d'usage 1 (EN 335-1).
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Pour usage industriel seulement.

#### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux
- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques durant les phases de manipulation du produit (matériaux des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produits).
- L'utilisation d'une pompe doseuse pour le chargement manuel est requise
- Eviter le contact prolongé des animaux domestiques, en particulier des chats, avec le bois traité.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

#### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- Les pyréthrinoïdes et les pyréthrine peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé dans l'emballage commercial fermé.
- Durée de vie : 2 ans à température ambiante.

#### **6. Autres informations**

- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.